

L'égalité, une valeur en construction

EC 3. L'égalité est un principe républicain

I. La République assure l'égalité

Comment la République Française assure-t-elle l'égalité ?

A. La loi est la même pour tous

Principe fondateur de la République française, l'égalité est inscrite dans la Constitution et dans la devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Chacun dispose des mêmes droits. L'égalité est garantie par la loi : celle-ci est la même pour tous et chacun doit la respecter.

B. Les étapes de l'égalité

L'égalité est le résultat de conquêtes progressives. En France, c'est la Révolution de 1789 qui a instauré le principe d'égalité avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (26 août 1789). Aujourd'hui, nous avons

- des droits civils (liberté de s'exprimer, d'opinion...)
- des droits politiques mais le suffrage universel n'a été acquis qu'en 1848 pour les hommes et qu'en 1944 pour les femmes
- des droits sociaux : depuis 1882, le droit à l'éducation et depuis 1945 la protection sociale

II. Les impôts réduisent les inégalités

Pourquoi payer des impôts ?

A. Nous payons tous des impôts...

La majorité des impôts que paient les Français sont indirects :

- TVA (Taxe à la Valeur Ajoutée) : son taux varie selon les produits
- TIPP (Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers)

Le principal impôt direct est l'impôt sur le revenu. Cet impôt est proportionnel aux revenus de chaque foyer.

B. ...pour profiter de la solidarité nationale

En payant des impôts, les Français mettent en commun une partie de leurs ressources pour financer les dépenses collectives. Tout le monde profite par la suite des aides publiques : éducation, défenses, allocations, transports publics...

III. La Sécurité sociale : l'égalité face à la santé

Qu'est-ce que la Sécurité Sociale ?

A. A quoi sert la Sécurité sociale ?

Avant la Sécurité sociale, les hommes n'étaient pas égaux face à la maladie : seuls les plus riches pouvaient se soigner efficacement.

Depuis 1945, la Sécurité sociale permet à tous les Français de bénéficier de soins de qualité. Cela explique, en partie, le fait que les Français vivent aujourd'hui plus longtemps qu'avant.

B. Comment fonctionne la Sécurité sociale ?

Son principe est simple : les cotisations des travailleurs, des entreprises, ainsi que certains impôts sont mis en commun pour financer les principales dépenses de la Sécurité sociale. Ceux qui en bénéficient sont les familles, les malades, les personnes âgées ou les handicapés, c'est-à-dire chacun d'entre nous.

EC 4. Nous sommes tous concernés par la lutte contre les inégalités

I. Agir contre les inégalités

Comment ces actions engagent-elles la responsabilité de tous ?

A. L'action de l'Etat et des collectivités territoriales

Tous les Français disposent des mêmes droits mais les différences sociales remettent en cause le principe d'égalité. C'est pourquoi l'Etat agit contre toutes les formes d'exclusion par des lois, des programmes d'insertion, ou encore par sa participation au financement de logements sociaux.

Les collectivités territoriales luttent aussi contre les inégalités. Le département est le principal responsable de l'action sociale.

B. L'engagement des associations et des bénévoles

Les associations humanitaires se mobilisent pour aider les plus démunis : distribution de repas, hébergement... D'autres associations œuvrent en faveur des personnes handicapées. Pour agir, les associations ont besoin de bénévoles et de dons.

II. Agir contre le sexisme

Comment combattre cette discrimination ?

A. Agir pour l'égalité hommes/femmes

En France, les femmes disposent aujourd'hui des mêmes droits que les hommes, que ce soit à l'école, au travail ou dans la vie familiale. Cette égalité est le résultat d'un long combat.

Mais dans les faits, les inégalités demeurent. Aussi, pour tenter d'y remédier, la loi a dû imposer l'égalité des salaires dans les entreprises et la parité aux partis politiques. Les lois sont une étape. Pour que l'égalité entre les femmes et les hommes soit réelle, les mentalités doivent aussi évoluer.

B. Lutter contre les violences faites aux femmes

De nombreuses femmes sont victimes de violences : maltraitance, harcèlement au travail, viol...

En France, ces actes sont punis par la justice, mais la plupart des femmes se taisent. L'Etat s'engage pour lutter contre ces violences. Des associations se mobilisent aussi pour défendre et accompagner les victimes.